CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E212253** **VALABLE JUSQU'AU** **30/10/2027**

ÉDITÉ LE 24/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/2007

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX

Siret : 498 505 601 00084

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6407813

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA J79279X1254000

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA J79279X1254000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : DAGAND ATLANTIQUE

AVENUE DU CHATEAU
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE

Téléphone : 05 63 02 74 06 **Fax :**

Portable : 06 08 83 57 21

Responsabilité légale :
PYRAMIDE MH (751 542 531) / DAMIANI FLORENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : info@dgdatl.fr

Effectif moyen : 57 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 045 586 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	46	31/10/2024
3173	Couverture en matériaux régionaux (Technicité supérieure)	3	31/10/2023
2194	Restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques		31/10/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/08/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.